

VALORGABAR SAS



tél +33 (0) 1 42 22 82 17

fax +33 (0) 1 42 22 38 73

mail : dha-idf@wanadoo.

mail : dha-idf@wanadoo.fr

7 5 0 0 42 42 38 73
33(0)1 12 22

Tel. 33(0)1 42 42 42
Fax 33(0)1 42 42 42
df@wanadoo.fr

Fax 312-261-1111
E-mail dha-laf@wv



Morne la Loge

971 10 POINTE A PITRE

tél +33 (0) 5 90 91 53 88

fax +33 (0) 5 90 91 03 63

mail : aig.gp@wanadoo.fr

IND.	DATE	MODIFICATIONS
------	------	---------------

**DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR UNE
PLATE-FORME ENVIRONNEMENTALE
MULTIFILIERES DE TRAITEMENT DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES SOUS FORME
CONCESSIVE
SUR LE SITE DE LA GABARRE**

GUADELOUPE

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET
PRESENTANT LE PROJET

**PHASE
PC**

PC
4.01

15 12 2008

Diffusé - Extraction d'@udros du 15/03/2012

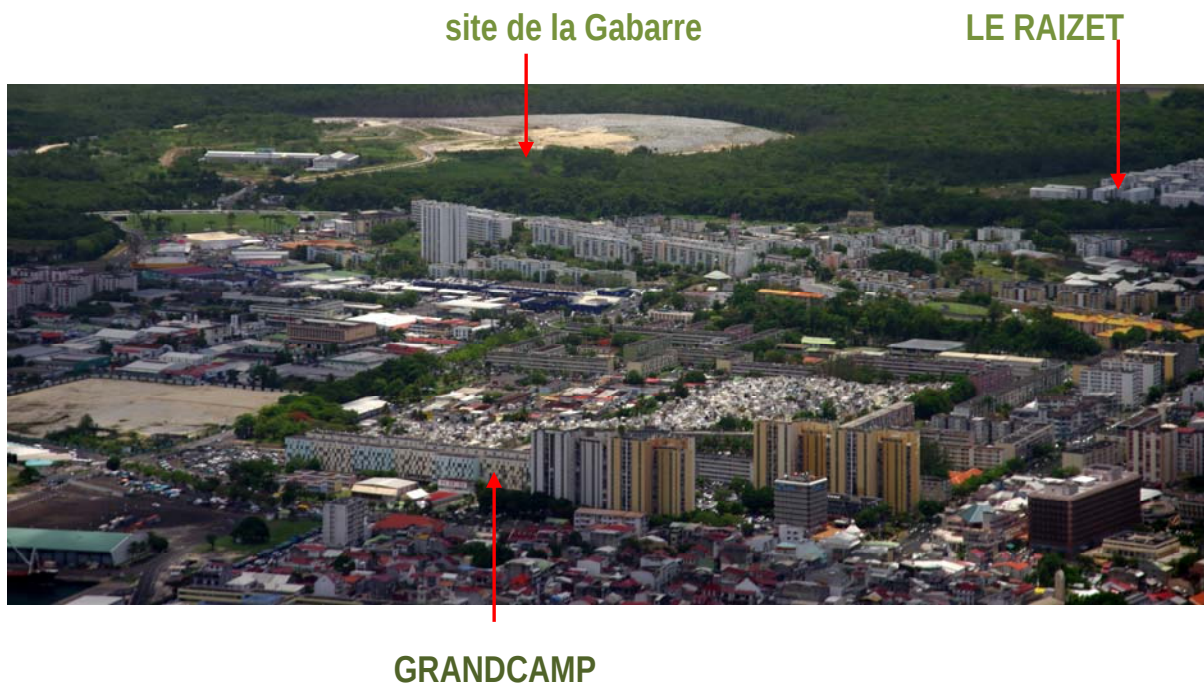
Plateforme environnementale multi-filières de traitement des déchets ménagers sur le site de la Gabarre

La future plateforme environnementale sera réalisé sur un terrain d'assiette de 61 907 m² situé sur la Commune des Abymes au lieu-dit la Gabarre, ancien site de dépôt à ciel ouvert des ordures ménagères.

Le projet de la plateforme multi-filières comprend :

- Un bâtiment administratif qui abrite deux entités :
 - d'une part le bâtiment administratif et les locaux sociaux de l'Exploitant
 - d'autre part, les bureaux du SICTOM
- Les bâtiments du process qui sont :
 - l'unité de tri/séparation
 - une unité de recyclage matière
 - une unité de valorisation organique (UVO)
 - une unité de valorisation énergétique (UVE)

1. Etat initial du terrain et de ses abords (constructions, végétation , éléments paysagers existants)



1.1. En terme d'architecture et d'urbanisme

Le terrain d'assiette du projet s'inscrit à l'angle sud-est de l'emprise de la décharge de la Gabarre. Sa topographie actuelle varie de la côte +7.00 NGG à la côte +2.00 GG. A sa proximité immédiate, se trouvent des constructions telles que le bâtiment ECODEC , ou bien les locaux du SICTOM. L'ancienne décharge de la Gabarre est

Plateforme environnementale multi-filières de traitement des déchets ménagers sur le site de la Gabarre

accessible depuis la RN1



Vue sur l'entrée du site de la Gabarre



Bureaux du SICTOM sur le site

Plateforme environnementale multi-filières de traitement des déchets ménagers sur le site de la Gabarre

Le terrain d'implantation du site est desservi par une route interne à la décharge.



Voie interne à la Gabarre, voie d'accès du projet plateforme



Le bâtiment Ecodec, jouxtant le terrain de la plateforme

Le sol de l'emprise du présent projet est constitué d'une épaisseur de déchets accumulé pendant des années, et sur lequel a poussé une végétation éphémère.

Le diagnostic de l'environnement urbanistique du terrain visé est le suivant :

- Un terrain d'assiette inclus dans une entité constituée par l'ancienne décharge ;
- Des constructions existent sur cette entité. Ces constructions, situées à l'entrée de la décharge, sur la voie d'accès, puis le long de la voie interne donnent au site de la Gabarre un caractère habité et inclus à la « cité » ;
- Ce tissu urbain, constitué par l'ensemble de Grandcamp au sud, et l'ensemble du Raizet à l'ouest est très dense. Il comprend des constructions de toute nature : logements, ERP, marchés.

1.2. En terme de paysage

Le site de la Gabarre est cerné à l'Ouest par la Rivière-Salée, au Nord et à l'Est par des massifs boisés et au Sud, par la RN1 desservant la région Pointoise. L'activité humaine importante de la décharge de la Gabarre a naturellement ouvert un cône visuel depuis la RN1 au niveau du pont de Grand-Camp offrant aux usagers une vue sur le cœur du site. Des éléments construits et aménagés au premier plan créent un écran visuel. Au cœur de l'écran naturel du site de la Gabarre, les plantations ornementales des installations de la Déchetterie et du bâtiment du SICTOM (notamment une collection de palmiers et arbres ornementaux), assurent aujourd'hui l'accueil des usagers de la décharge. Dans ce contexte géographique et écologique, l'impact paysager du projet doit être précisé. Depuis plusieurs décennies le site de la Gabarre est en perpétuelle progression de toute part vis-à-vis du milieu naturel voisin et le projet de la plateforme va perpétuer cette avancée positive.



Vue de l'entrée de la Gabarre depuis l'échangeur de Grand-Camp – RN1

2. Parti retenu pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages

2.1. Insertion urbaine et architecturale du projet

Le projet de plateforme environnementale multi-filières est porté par une volonté de réaliser une entité en parfaite adéquation avec le site, parfaitement inséré dans le tissu urbain de la cité. Ce projet est résolument contemporain, de haute technologie, mais profondément respectueux de racines de la Guadeloupe et du contexte urbain et architectural dans lequel il va être implanté.

Le projet de la plateforme environnementale a pour objectif, outre le service public de traitement des ordures ménagères, de réhabiliter le site de la Gabarre et de modifier l'image négative de l'ancienne décharge.

La proximité de Grandcamp et du quartier du Raizet implique l'insertion du site dans un périmètre urbain dense.

A l'instar d'autres usines installées en Métropole, la plateforme environnementale est projetée dans le prolongement de la ville existante.

2.1.1. Fonctionnement , plan masse et conception d'ensemble.

La topographie du site est « artificielle » dans le sens où elle est la résultante de déchets entassés au fil des ans. Le projet prévoit donc, dans le respect des prescriptions réglementaires de remise en état, d'araser cette terre pour arriver à des niveaux de dalles dont la côte variera de +2.50 m NGG côté canal du Raizet à +4.20 m NGG sur la partie nord de notre emprise. Concernant les voiries, la côte la plus basse sera à 2.50 m côté sud, et à 5.00 m NGG côté nord.

La composition du plan de masse a été réalisée selon deux principes : l'obtention d'une composition ordonnée, orthogonale et compacte et la mise en place des différentes entités en raison de la complexité du process employé. Enfin, il est essentiel que le bâtiment administratif se trouve en proue de l'ensemble de la construction. Le plan masse est compact, très fonctionnel et sécuritaire.

Le projet se compose comme suit.

Il comporte trois accès depuis la route interne de l'ancienne décharge :

- Un accès parfaitement autonome et direct au bâtiment administratif avec sortie séparée permettant l'accès sortie des bus de visiteurs ;
- Un accès pour les bennes au quai de déchargement ;
- Un accès pour tous les autres véhicules à l'ensemble de l'usine (camions pour les entrées sorties de matières, pour l'entretien-maintenance) ;
- Le projet permet une voie pompiers donnant accès à toutes les façades de tous les bâtiments sur le site.

Sur le site, il est prévu l'implantation des constructions suivantes :



- (1) le bâtiment administratif qui abrite d'une part, les nouveaux bureaux du SICTOM, d'autre part, le bâtiment administratif dédié à l'exploitant du site dans lequel seront logés ses bureaux, ses locaux sociaux pour le personnel du site, et également une structure d'accueil pour les visiteurs avec salle d'exposition et départ du « circuit de visite » car le site sera visité par des groupes (moins de 20 personnes, scolaires, professionnels, etc). le SICTOM et les bureaux de l'exploitant sont deux entités bien distinctes, clairement séparées sur le site, avec leurs accès propres, et une clôture qui les sépare.
- Les entités du process repérées sur le plan ci-dessous :
 - (2) le bâtiment du pré-tri comprenant une fosse dans laquelle les bennes arrivant par le quai vident les ordures ménagères.
 - (3) l'unité de valorisation énergétique (UVE) dans laquelle sont incinérées les ordures, comprenant une fosse de réception, la chaudière, le traitement des fumées, la cheminée
 - (4) le bâtiment de traitement des mâchefers

- (5) le bâtiment de méthanisation avec ses deux digesteurs et un gazomètre
- (6) le bâtiment affinage



Vue d'ensemble du projet, avec le bâtiment administratif au premier plan

Le projet est un ensemble homogène. La volumétrie des bâtiments de l'usine est une métaphore du rubiscube, avec des volumes colorés en respect de l'urbanisme et de la nature guadeloupéens. Les couleurs utilisées sont complémentaires et respectueuses de l'environnement paysager du site et de son environnement.

La végétation sera flamboyante en parfaite harmonie avec la luxuriance guadeloupéenne. La flore adoucit l'image et l'impact du projet.

L'aspect architectural des façades de l'usine est guidé par une conception d'imbrication des volumes, volumes pleins ou transparents.

Chaque couleur possède une symbolique particulière . Elles sont :

- Une Référence à la tradition Guadeloupéenne
- Un Mariage entre plante et bâtiment, une réelle osmose qui crée la confiance
- Celle de réconciliation entre l'homme et la nature
- Celle aussi de la réconciliation des anciens et des modernes (mémoire et modernité).

2.1.2. Le bâtiment administratif

Le bâtiment administratif se démarque de l'usine par une architecture d'apparence plus traditionnelle, qui lui confère un caractère institutionnel, représentatif de la place dans le tissu urbain et social de l'implantation de la plateforme environnementale. Sa technologie et ses matériaux seront

Plateforme environnementale multi-filières de traitement des déchets ménagers sur le site de la Gabarre

une mélange de tradition et modernité (matériau de façade type Ardal (pierre reconstituée), bois, colonnades, toiture à pentes en bac acier).

Le bâtiment administratif a également pour objectif de valoriser le site. En effet, il est une vitrine de la plateforme, destinée notamment à l'accueil des visiteurs.

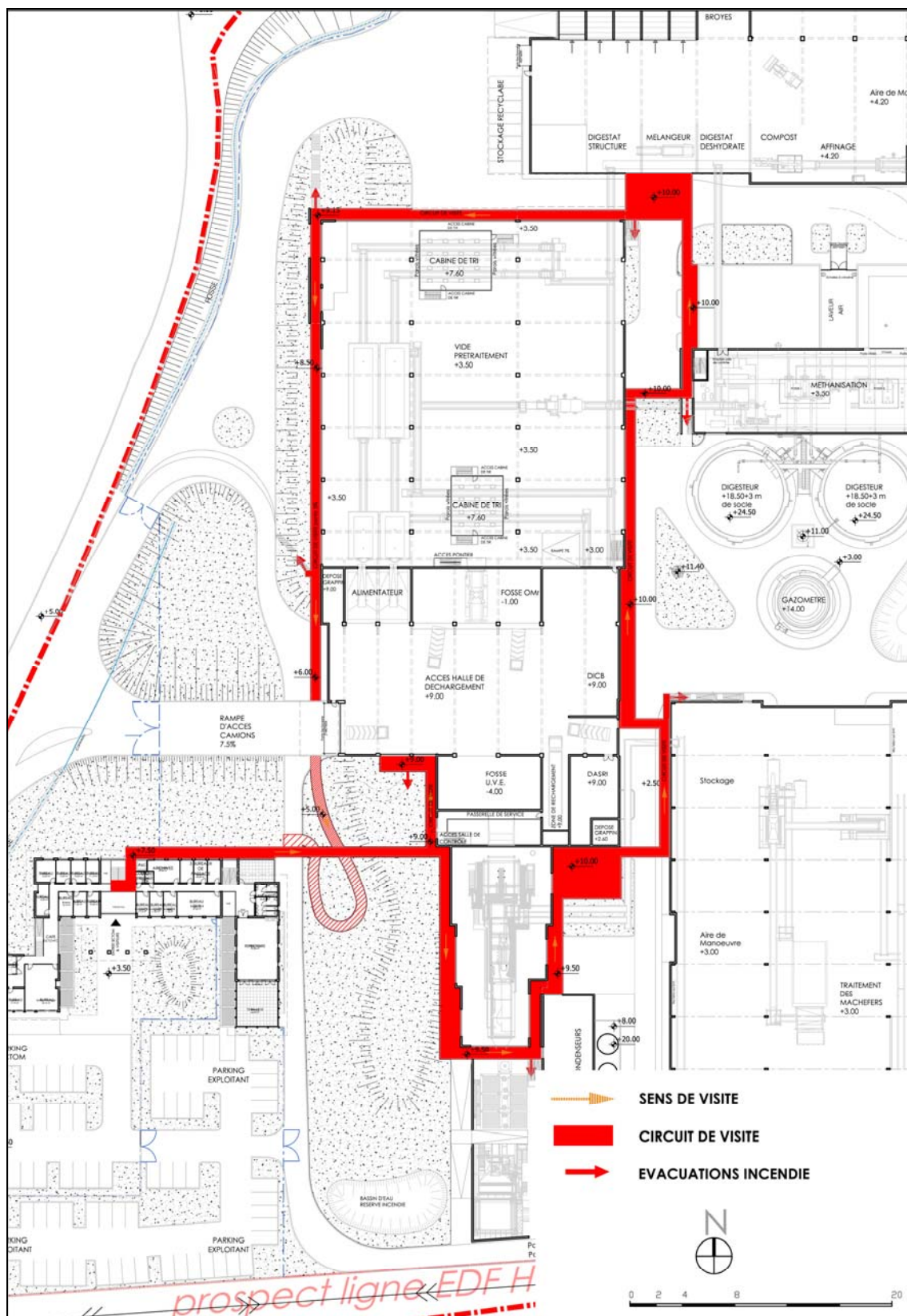
Il s'agit d'un bâtiment R+2 orienté nord-sud qui sera perceptible en entrée de site. L'esplanade protégée des intempéries lui donne son caractère de bâtiment public.

Il est composé d'un hall commun ainsi qu'une salle de conférences – exposition–cocktail. Les locaux du personnel ont un accès indépendant. Un ascenseur permet l'accès à l'étage pour les visiteurs afin de rejoindre le départ du circuit de visite. Ce bâtiment a été conçu pour offrir des espaces accueillants et chaleureux tout en étant des locaux efficaces et fonctionnels.



Notre projet se veut authentique et l'expression de son enracinement guadeloupéen.

2.1.3. Le circuit de visite



Il est totalement sécurisé (visite des écoliers) .

La salle pédagogique est le point de départ de la visite c'est là que revient le visiteur en fin de visite. Il s'agit d'un circuit lumineux, transparent, à l'air libre, protégé du soleil et des intempéries.

2.1.4. Panneaux photovoltaïques

Le projet comporte 3000 m² de panneaux photovoltaïques disposés sur la toiture du bâtiment Affinage (panneaux intégrés à l'architecture des toitures).

2.1.5 Traitement des façades

Le bâtiment administratif sera traité avec une couleur blanche et des toitures à pente bac acier de teinte vert amande.

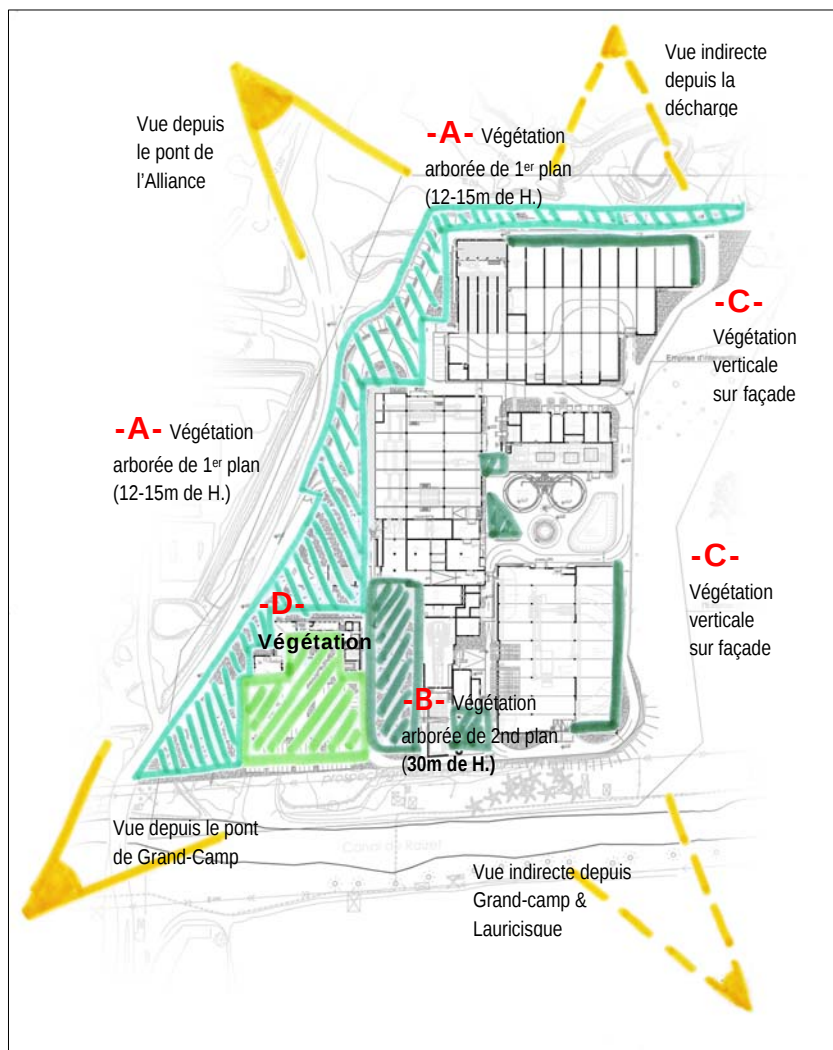
En revanche, les bâtiments du process de l'usine comporteront des teintes différentes (une dizaine) créant une diversité et une harmonie entre les très grands volumes. Les façades comporteront du bac aluminium et les toitures seront en bac de même nature avec des teintes en harmonie avec les façades (mêmes teintes RAL), Ces teintes RAL sont précisément repérées sur les plans de façades. Des façades végétalisées seront également aménagées sur les façades nord et ouest des bâtiments mâchefers et affinage.

2.2. Insertion paysagère du projet

D'un point de vue esthétique, ce projet permet créer une transition entre ces deux éléments forts que sont le milieu boisé d'une part et le site vierge de végétation de la Gabarre d'autre part. Les abords de la plate-forme projetée constitueront le maillon manquant nécessaire à la recomposition floristique et faunistique du site de la décharge.

Ainsi, le projet respectera les prescriptions prévues par l'évaluation environnementale du Plan Départemental d'Elimination des Déchets et Assimilés de la Guadeloupe :

«Tous les projets d'aménagement devront faire l'objet de plans d'aménagement paysagers, qu'ils soient situés en milieu urbanisé ou à la marge des agglomérations. Le Conseil Général et la Commission des sites seront particulièrement attentifs aux mesures d'accompagnement proposées pour chaque projet. Ces mesures doivent garantir l'insertion des projets, favoriser l'utilisation des espèces locales, prévoir des mesures de compensation adaptées (en cas de défrichage ou d'impact sur un paysage ou milieu par exemple)»



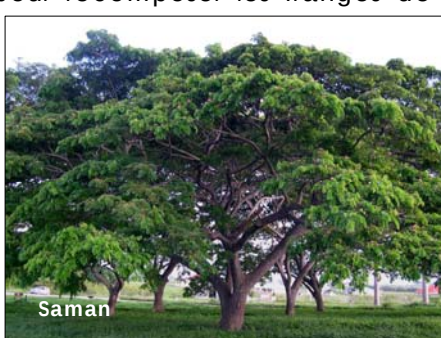
Le document ci-contre illustre l'analyse visuelle du site en vue du projet paysager, afin de répondre à l'ensemble des attentes en tenant compte au maximum des contraintes et du contexte.

(Les lettres rouges permettent de faire un lien avec la notice explicative qui suit).

L'idée directrice du projet paysager repose sur l'analyse des milieux naturels et ruraux guadeloupéens. En effet, le projet reprend le motif paysager de la prairie, stade intermédiaire entre les milieux naturels et les espaces anthropiques.

Cette composition repose sur la création de grandes pelouses

ombragées par un cortège d'arbres imposants, isolés ou en bosquets, tels le *Saman* (*Samanea saman*), l'*Oreille d'éléphant* (*Enterolobium cyclocarpum*), le *Sablier* (*Hura crepitans*) supportant très bien les sols gorgés d'eaux saumâtres. Le projet a également recours au *Mahogany petites feuilles* (*Swietenia mahogani*), le *Peltophore* (*Peltophorum pterocarpum*), le *Cha-cha* (*Albizia lebeck*), ces 2 derniers arbres se retrouvant couramment dans les espaces verts des quartiers de Grand-camp et Raizet. Enfin, le *Poix doux* (*Inga ingoides*) arbre du cortège naturel des zones lacustres et des rivières, rappelle le Mangle médaille par son port. Au besoin, on pourra également utiliser des espèces plus naturelles, à l'image du *Galba* (*Calophyllum calabaou*) du *Bois d'inde* (*Pimenta racemosa*), pour recomposer les franges de liaison entre le site et le



milieu naturel limitrophe (talus techniques,...)



Ces arbres ont un double usage. En effet, grâce à leur port très étalé et imposant, ils permettront également de diminuer l'impact du projet depuis des vues plus éloignées tel le pont de la Gabarre mais aussi le pont de l'Alliance. A ce titre, ces arbres seront implantés selon une organisation précise en partie Ouest (-A- sur planche analytique).



En outre, le projet intégrera des palmiers courant en Guadeloupe tel que le *Palmier royal* (*Roystonea regia*), déjà présent aux abords du site et assurant une végétation de second plan, à l'échelle des unités les plus hautes du site (-B- sur planche analytique). Le *palmier à huile* (*Elaeis guineensis*) et le *Sabal* (*Sabal casiarum*) joueront un rôle similaire, à une taille plus réduite. Les *Washingtonias* (*Washingtonia robusta*) présents actuellement aux abords de la voie intérieure du site seront préservés, transplantés et replantés en limite Ouest du projet.

Le projet ainsi boisé assurera les liaisons avec le milieu naturel d'une part et la R.N.1 d'autre part, par un jeu d'enchevêtrements progressifs d'arbres majeurs. Mais les aménagements arborés extérieurs du projet ne sont pas qu'une 'enveloppe verte' autour des constructions. Tout d'abord, ils accompagnent étroitement l'ensemble de la plate-forme et ils participent pleinement à la création d'un espace durable de vie, pour les futurs employés et usagers du site, comme pour le public lors de visites pédagogiques par exemple (scolaires,...).

Palette végétale des sujets majeurs (non exhaustive)

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	No m.	Hteur	emprise	intérêt	port
ARBRES						
<i>Albizzia lebeck</i>	Cha-cha	Cha.	800 cm	1 000 cm	ombrag	Etagé
<i>Delonix regia</i>	Flamboyant	Fla.	1 000 cm	1 000 cm	floraison	Parassol
<i>Enterolobium cyclocarpum</i>	Oreilles d'éléphant	Ent.	2 000 cm	1 500 cm	ombrag	Etagé
<i>Hura crepitans</i>	Sablier	Sbl.	2 500 cm	1 200 cm	ombrag	Globuleux
<i>Inga ingoides</i>	Pois doux	PoD.	1 200 cm	800 cm	ombrag	Globuleux
<i>Peltophorum pterocarpum</i>	Peltophore	Pel.	1 500 cm	1 000 cm	floraison	Globuleux
<i>Samanea saman</i>	Saman	Sam.	2 500 cm	1 500 cm	ombrag	Etagé
<i>Swietenia mahogani</i>	Mahogany petites feuilles	Mah	1 500 cm	800 cm	ombrag	Globuleux
<i>Tabebuia heterophylla</i>	Poirier pays	Poi.	1 200 cm	800 cm	ombrag	Globuleux
PALMIERS						
<i>Chrysalidocarpus lutescens</i>	Multipliant	Mul.	800 cm	200 cm	palmier	touffe basse
<i>Elaeis guineensis</i>	Palmier à huile	P.H.	1 500 cm	600 cm	palmier	grand stipe
<i>Roystonea regia</i>	Palmier royal	P.R.	3 000 cm	600 cm	palmier	très grand
<i>Sabal causiarum</i>	Sabal	Sab.	1 200 cm	400 cm	palmier	gd stipe
<i>Washingtonia robusta</i>	Washingtonia	Was.	1 500 cm	400 cm	palmier	grand stipe
ARBRE D'OMBRAGE PARKING						
<i>Bucida buceras</i>	Black olive - Bois gli-gli	Bla.	800 cm	600 cm	ombrag	Globuleux



Afin de répondre au mieux à l'intégration du projet dans son environnement, il est nécessaire de déterminer des solutions, même quand l'emprise au sol de certains bâtiments ne permet pas d'y associer une végétation arborée. Dans ce cas, il sera installé une végétalisation verticale **(-C- sur planche analytique)**, à l'aide treilles inox où se développeront des plantes grimpantes tel le *Thunbergia grimpant* (*Thunbergia grandiflora*), la *Bignone* (*Podranea ricasoliana*), la *Liane corail* (*Antigonum leptopus*), le *Dipladenia* (*Mandevilla splendens*). Les bâtiments Mâchefers (*Façades Sud et Nord*), Incinération (*Façade Ouest*), Compost (*Façades Nord & Est*) recevront ce type de traitement.



Concernant les aménagements paysagers de proximité **(-D- sur planche analytique)**, une végétation arborée de moyen développement sera mise en place afin de traiter les espaces nécessitant de l'ombre ou une qualité paysagère accentuée, comme le bâtiment d'accueil et ses parkings. Dans un souci de parfaite association avec l'existant, ces aménagements suivront le même schéma que celui utilisé aux abords du bâtiment situé à l'entrée du site avec des *Blacks-olives* (*Bucida buceras*) en arbres d'ombrages des parkings, des arbustes fleuris de couleurs variées en accompagnement des allées de circulations et enfin, l'implantation de beaux palmiers relativement bas sur le parvis au pied des bâtiments placés en « U » du type *Licuala* (*Licuala*

grandis), palmier bouteille (*Hyophorbe lagenicaulis*), Sabal nain (*Sabal minor*), etc...



Traitement du bâtiment du SICTOM à gauche en entrant sur le site de la Gabarre

Par ailleurs et dans un souci de transparence, le Société VALORGABAR souhaite que le site soit accessible à la visite par tous, grâce au circuit de visite créant un 'fil rouge' tout au long de la filière de transformation des déchets. De plus, ces cheminements permettront d'établir un fil conducteur entre les unités de traitements. En raison de cet usage particulier, les cheminements seront accompagnés d'une végétation ornementale fleurie et parfaitement entretenue. Par principe et afin de ne pas perdre le chemin de visite, ces plantations d'accompagnement seront aménagées de manière homogène, avec une densité végétale afin de proposer une large variété de décors et d'ambiances permettant à chacun de se repérer dans l'espace. En outre, cette diversité renforcera l'aspect ludique et dynamique de l'ensemble du site. Les abords des allées piétonnes seront ombragées à l'aide d'un rideau complémentaire de petites arbrisseaux apportant de la couleur sans pour autant nuire aux arbres majeurs. On utilisera des arbrisseaux du type *Lilas des Indes* (*Lagerstroemia speciosa*), *Cassia rose* (*Cassia javanica*), *Arbre-écouvillon* (*Calistemon citrinus*), *Mangle argenté* (*Conocarpus erectus 'sericea'*), etc..



Parc situé à gauche en entrant sur le site de la Gabarre

La qualité et les terres végétales seront sélectionnées selon le type d'assainissement du site. On peut d'ores et déjà retenir que le projet prévoit un apport de terre végétale d'un minimum de 80cm pour les espaces arbustifs et engazonnés. Quant aux espaces arborés, ils

recevront une épaisseur minimale de 1.60m, tout ceci au-dessus d'une couche de drainage et d'une épaisseur de limons de 80cm. L'ensemble des surfaces végétalisées seront travaillées en formes bombées afin d'éviter au maximum la stagnation des eaux de pluies et de les diriger vers les VRD qui collecteront cette eau vers les points de traitements adéquats.

Concernant la fourniture des végétaux, il sera nécessaire de mettre en place des contrats de culture avec les pépinières locales afin de s'assurer un bon approvisionnement de ces végétaux au moment des travaux paysagers. En revanche, ce choix présente l'avantage de permettre la plantation des végétaux d'une taille conséquente, surtout pour les arbres majeurs et palmiers de grands stipes.

Quant à la réalisation des travaux, seules les entreprises d'espaces verts locales référencées auprès de l'UNEP (Union des Entreprises du Paysage) interviendront sur le site afin d'assurer une parfaite mise en place du projet paysager et de garantir le développement des essences utilisées dans les meilleures conditions.

Il convient de préciser que les intentions paysagères et les essences citées dans le cadre de cette étude devront être affinées afin de prendre en compte l'ensemble des paramètres découlant des différentes études commandées.

Ainsi, intégré au paysage et support d'une véritable scénographie capable de valoriser les espaces verts, le projet de la Plate-forme Environnementale permettra l'apport de nouvelles perspectives paysagères au site de la décharge de la Gabarre, connectées aux installations actuelles. Le projet participera activement au développement économique du territoire tout en assurant le confort et la qualité du cadre de vie, dans le respect de l'environnement et de la vie sociale de la Guadeloupe.